



Le présent dossier développe le second volet de ces avant-projets, à savoir des propositions pour l'entité des «Trixhes» de Flémalle qui fera l'objet de profonds changements dans les années à venir. En effet, outre la candidature «Quartiers en Transition» qui sera déposée en janvier 2014, le plateau est le théâtre de nombreuses transformations en cours ou en projet : démolition/reconstruction de logements, construction d'équipements communautaires, (ré-)aménagement d'espaces publics...

Les Trixhes étant principalement un quartier d'habitat, nous avons choisi d'appliquer ici la technique de la «marche exploratoire nocturne», méthode participative permettant de rencontrer et «d'entendre» les habitants et autres usagers du quartier. Celle-ci est développée dans le premier chapitre de ce dossier.

Le second chapitre s'attache à formuler des propositions «lumière» concrètes en accord avec les recommandations du Plan Lumière et en coordination avec l'étude «Quartiers en Transition» qui s'est déroulée simultanément. Afin de «coller» au mieux aux propositions de cette dernière, nous avons adapté notre périmètre de propositions en fonction de la zone définie par l'étude.

Le territoire mérite, par conséquent, une réflexion «nocturne» globale et adaptée à ses spécificités, tout en gardant à l'esprit le thème du Plan Lumière : *«Flémalle, au coeur des lieux de vie»*.

LA MÉTHODOLOGIE

1. Adopter une **démarche participative** :

- Travailler en coordination avec **l'étude «Quartiers en Transition»**, réalisée simultanément par l'association **Pluris - Collectif ipé - B. Bianchet et C. Menzel**.
- Intégrer la démarche spécifique de **la marche exploratoire nocturne**, associant participation des habitants et compréhension des usages

2. Intégrer les conclusions du diagnostic participatif et appliquer les recommandations de **la phase I de notre étude «Recommandations - Plan Lumière»** :

A. La vision proche > 1. Les entités

Le quartier des Trixhes est **une des treize «entités» définies par le Plan Lumière**, pour lesquelles des exigences précises ont été établies :

- L'envie d'affirmer le caractère propre à chaque entité
- La nécessité d'un langage commun sur l'ensemble du territoire
- Le besoin de rendre les espaces de rencontre existants accueillants de nuit

Comme pour les autres entités de la commune, des propositions «lumière» sont faites pour les **trois «strates» d'intervention : le «fond», les centralités et les particularités**. Cependant, étant ici en phase II «Application - Avant-projets», notre méthodologie et nos propositions seront plus détaillées.

